

* *

Dessons Max, dit Maco, doit la vie au fait qu'au moment de l'attaque, il venait de partir en mission. Entré au maquis des Percherons, il est volontaire pour la section Ponsard, celle des durs et des coups durs. Déjà blessé en mai d'une balle qui lui avait traversé le poumon, il l'est de nouveau par une mine mais, refusant de quitter ses camarades de « la volante », il participe à la « bataille de Pouilly ».

* *

Déjà miraculeusement sortis de l'affaire du moulin de Chape, Toussaint, alias Moustique, et Feuillet, alias Lancery, ont une fois encore réussi à se faufiler entre les assaillants pendant l'assaut des Grands Bois.

Ils veulent continuer le combat mais ne savent où ils peuvent trouver un maquis. Ils partent un peu au hasard en espérant trouver un contact. Pendant plusieurs jours ils errent dans la campagne et le 14 juillet, tombent dans une embuscade.

L'aventure qu'ils vont vivre est exceptionnelle, à quelques mots près, voici le récit qu'en a fait le capitaine Calvat de Miamande, alias capitaine Dubois...

Des soldats, sortis des buissons les entourent. Reconnus comme terroristes, ils sont battus sur place, amenés à Cosne et enfermés dans une geôle de la caserne. D'abord, on est gentil avec eux, on leur permet de laver leurs plaies à la fontaine de la petite cour de la prison puis on les conduit au réfectoire où ils soupent de quelques navets à l'eau. Les choses se gâtent à l'arrivée de « Feldgrau » surexcités qui les rouent de coups.

Pour la nuit, ils sont conduits en cellule après avoir été fouillés, privés de ceinture et de lacets. On leur donne une couverture mais on oublie de leur enlever les chaussures. Providentielle négligence, Toussaint y avait dissimulé un couteau.

L'outil, manié pendant des heures lui permet de creuser un trou dans la porte, d'atteindre le loquet et de le soulever. Pour dégager le pêne du bas, il découpe une lame de parquet. Pour dégager celui du haut, il monte sur les épaules de Feuillet et travaille dans cette position un long moment avant d'aboutir.

La porte peut s'ouvrir mais on attend le passage de la garde pour être sûr de disposer d'un temps suffisant entre deux rondes. On pousse la porte. La lune brille dans cette nuit d'été. Il faut maintenant franchir le mur d'enceinte. Il est trop haut. Même monté sur les épaules de Feuillet, « Moustique » ne peut en atteindre le faite. Sans se décourager les deux garçons dégondent la porte de la cellule, la transportent et l'appuient contre le mur. Juché sur ce tremplin, feuillet fait la courte échelle à Moustique qui monte sur ses épaules. Un rétablissement, Toussaint est à califourchon sur le haut du mur. Son compagnon lui lance une couverture, avec laquelle, il le hissera vers lui.

Pour autant, ils ne sont pas encore tirés d'affaire. Deux obstacles restent à franchir : de l'autre côté, au pied du mur, un épais réseau de barbelés qui, si on y touche, peut déclencher un énorme tintamarre à cause des boîtes de conserve en métal qui y ont été suspendues et une zone balisée par des pancartes marquées « Achtung Minen ».

Par chance, un poteau électrique se trouve à une petite distance du mur. Ils se jettent et se suspendent à lui, descendent lentement. Atterrissant dans les barbelés, ils déclenchent un épouvantable boucan, réussissent à se dégager, traversent sans dommage la zone minée (qui ne devait pas l'être, les pancartes n'étant là que pour faire peur).

Le bruit a révélé leur fuite, les Allemands accourent. Trop tard !

Toussaint se rend à la maison de ses parents qui sont absents. Son compagnon le rejoint. Ils troquent leurs vêtements en lambeaux et couverts de sang pour des propres, mangent le peu qu'ils trouvent et s'enfuient.

Revenu chez lui, le lendemain matin, le père de Toussaint, prend son porte-monnaie et va chez le boulanger chercher son pain. Il s'apprête à payer et découvre un mot au milieu des billets. Sur le message griffonné à la hâte, il lit : fait prisonnier, évadé, tout va bien.

* *

Après huit jours de cavale, Toussaint fils, rejoignit le maquis des Percherons où il assura la garde des dépôts d'armes et de munitions puis, incorporé à la section Mazurier, il prit part activement à la bataille de Pouilly.

Quant à Feuillet, il rentra chez lui et mit fin à ses activités résistantes.

* *

Chaque année, le dimanche le plus proche du 24 août, date de la libération de Cosne, au monument des fusillés, sur les lieux même où ils furent abattus, à celui de saint Père, là où leurs corps furent jetés, la population se souvient et se recueille.

Notes

- (1) Carte au 1/50 000, feuille de Clamecy, 3km N.E. de Menou.
- (2) Total des pertes ennemies : 8 tués, un nombre indéterminé de blessés, 8 véhicules détruits ou définitivement immobilisés, 5 armes récupérées.
- (3) Au No 43 de la rue du 14 juillet.
- (4) Chemin, aujourd'hui « mangé » par la déviation, situé derrière ce qui était le parc du château de Presle, au S.E. de la route de Cosne à Cours.
- (5) Barbu et Surcouf.
- (6) Fournier André et Bouhy Pierre.
- (7) Un événement qui, un temps, a pu faire croire à une « machination » du perceur.
- (8) Gourdet Jean, ingénieur.
- (9) Alors au No 20 de la rue Jean Jaurès.
- (10) Parmi les miliciens, un Cosnois, Vannier Roland, fils du propriétaire du restaurant « De l'Etoile », là où se trouve aujourd'hui la Société Générale, rue du général Leclerc. Pour sa conduite « exemplaire » au cours de l'affaire de la perception, l'intéressé reçut, à Orléans, au cours d'une prise d'armes, en présence des autorités civiles et religieuses, les « aiguillettes d'argent ».
- (11) Evacuer le camp en cas de non-retour du coup de main avant 14 heures.
- (12) Dont Dessons, dit Maco (blessé), Toussaint Jacques, dit Moustique, Feuillet, dit Lanceny, Veil (blessé), Berrero, dit Paco.
- (13) Carte au 1/50 000, feuille de Clamecy. A proximité de la Chapelle saint André.
- (14) Contrairement à ses déclarations, Veil n'a jamais rejoint les Grands Bois et n'a pas participé aux combats qui s'y sont tenus.

Sources

Archives de l'amicale des anciens résistants de Cosne et sa région.
Témoignage Toussaint
Témoignage Feuillet.
Témoignage Collin.
Témoignage Veil.
Témoignage Dessons.
Témoignage et carnets de guerre du capitaine Calvat de Miamande.
Archives du colonel Vessereau ;
Archives du capitaine Bauchet Alexandre.
Compte-rendus d'opérations, certifiés par le capitaine britannique Dupré, dit Léon, du réseau Brukmaster.
Archives des maquis de la Nièvre-Nord, zone B.
Histoire de l'occupation et de la Résistance dans la Nièvre de J.C. Martinet.
Collection des journaux de Cosne.
Collection du « Patriote ».
Dépositions faites à la police avant la Libération.
Dépositions faites après la Libération.
Main courante du poste de police de Cosne.
Archives de l'armée allemande.